



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00116** du **- 6 OCT. 2025**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à
IGP

Domicilié (e) 20 Avenue Saint-hilaire
91800 Brunoy

En vue de la réalisation : Remplacement de la gouttière et condamnation des descentes eau pluviale
passant par les logements et création de 2 descentes passant par les côtés extérieur côté pignon.

Sur un terrain sis 5/7 Avenue de la Belle Aimée
Cadastré AI556

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22
rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **- 6 OCT. 2025**

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°

DP 94078 25 00116 du **- 6 OCT. 2025** a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,